

FICHE SIGNALÉTIQUE ET INFORMATIVE

L'information contenue dans cette fiche est fournie seulement aux fins de conformité à la Loi sur la santé et la sécurité au travail et ne doit être utilisée à aucune autre fin. À la date de préparation, ce produit ne contenait aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de déclaration en vertu de l'article 3/3 de la Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) de 1986 et du titre 40 du Code of Federal Regulations (CFR), partie 372.

Section 1 – Fournisseur

AEF Global Inc.
925 des Calfats
Lévis, QC, G6Y 9E8

Tel.: 418-838-4441
info@aefglobal.com

Section 2 – Identification du produit (*noms commerciaux et synonymes, le cas échéant*)

Phéromone - Appât avec phéromone pour insecte

Section 3 – Propriétés physiques

Apparence :	Capsule de caoutchouc de couleur varié, capsule en plastique, bande de caoutchouc, tube de polyester
Odeur :	Légère
Point d'ébullition :	Non déterminé
Pression de vapeur :	Non déterminé
Densité de vapeur :	Non déterminé
Solubilité dans l'eau :	Non déterminé
Densité :	Non déterminé
Toxicité :	Non toxique
Autres données :	Imprégnée de moins de 2 mg de matière active

Section 4 – Ingrédients dangereux

Note : Ce produit ne répond pas à la définition de matière dangereuse énoncée dans 29 CFR, partie 1910.1200 (OSHA). Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont fournis à titre indicatif seulement, car le produit ne contient aucun composant toxique.

Section 5 – Risque d'incendie et d'explosion

Sans objet

Section 6 – Réactivité

Stabilité :	Stable à une pression et à des températures normales. Ne présente aucun risque de réactivité important.
Incompatibilité :	Aucune connue, éviter les oxydants forts
Polymérisation :	Aucune polymérisation dangereuse ne se produira
Décomposition :	Monoxyde de carbone formé par combustion

Section 7 – Déversements, fuites et élimination

Après leur utilisation, les appâts de phéromone peuvent être éliminés avec les déchets ordinaires et peuvent être traités comme du matériel non toxique. Ce produit n'est visé par aucune restriction réglementaire.

Section 8 – Précautions particulières pour l'entreposage

Entreposer dans un endroit frais et sec (à court terme) ou dans un congélateur ou un réfrigérateur réservé à cette fin (pour un entreposage à plus long terme).

Section 9 – Renseignements sur la protection personnelle

Aucun vêtement spécial n'est requis pour protéger la peau. Éviter toute contamination de la peau avec la matière active. Il n'y a généralement aucune possibilité de contact direct avec les phéromones une fois qu'elles ont été insérées dans l'appât. (Il est suggéré de porter une paire de gant en latex ou utiliser une pincette pour manipuler l'appât)

Section 10 – Risques pour la santé

Limites d'exposition recommandées : Non déterminées

Effets d'une surexposition aiguë : Peut irriter les yeux ou la peau, mais il n'existe aucun renseignement applicable connu sur l'inhalation, l'ingestion ou les effets chroniques et subchroniques associés à une surexposition. Les phéromones sont considérées comme non toxiques.

LES ÉNONCÉS PRÉSENTÉS DANS CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS AU MEILLEUR DE NOTRE CAPACITÉ ET SONT CONSIDÉRÉS COMME FIABLES. ILS SONT TOUTEFOIS FOURNIS SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, ET NOUS NOUS DÉGAGEONS DE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX PERTES, AUX PRÉJUDICES OU AUX FRAIS, DIRECTS OU INDIRECTS, DÉCOULANT DE LEUR UTILISATION.

Date de préparation/révision : 2018-05-01